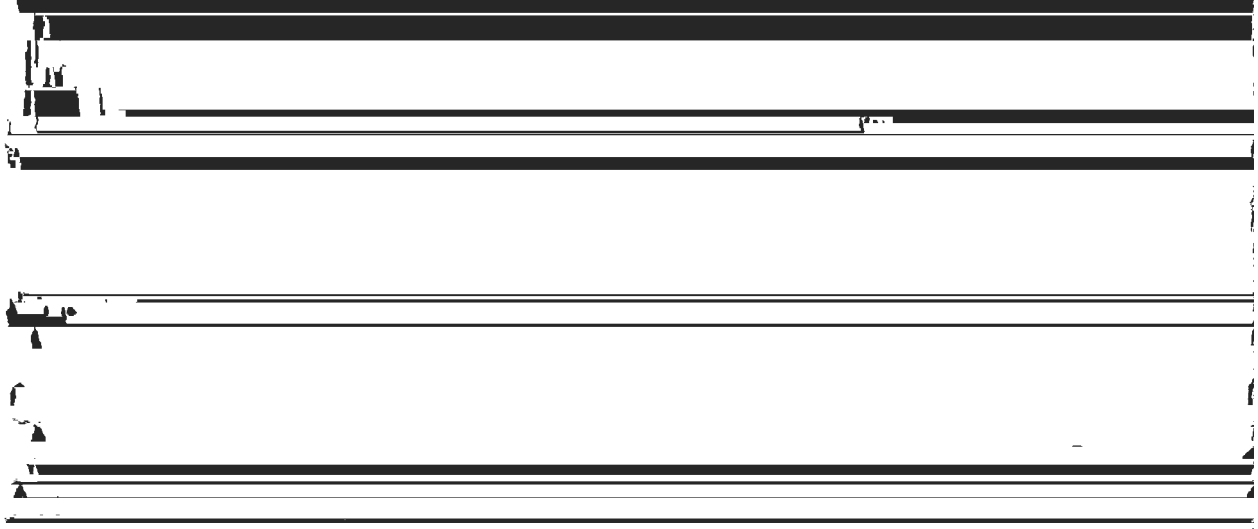


Intervention de SEM Issa KONFOUROU, Ambassadeur, Représentant permanent du
Mali auprès des Nations Unies, à l'occasion de l'examen par la Sixième Commission du



point 84 relatif à la « Portée et application du principe de compétence universelle ».
(New York, le 16 octobre 2019)

Monsieur le Président,

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par la République islamique d'Iran au nom du Mouvement des Non-alignés et de la Zambie au nom du Groupe Africain.

A titre national, je voudrais faire les observations suivantes.

Monsieur le Président,

La délégation du Mali se réjouit du choix du thème du jour qui porte sur « Portée et application du principe de compétence universelle ». Ce thème est d'une importance capitale pour mon pays qui se remet doucement mais sûrement de la crise multidimensionnelle qui l'affecte depuis 2012.

Monsieur le Président,

Pour mon pays l'avènement d'une justice universelle est une aubaine pour trancher définitivement les questions de justice existante. *Don't Ask, Don't Tell*

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]